

Questions des Représentants de Parents d'Elèves du groupe scolaire  
Caroline Aigle



Réunion Mairie du 31 Mai 2021

Le 21/05/2021

1 / En raison de la crise sanitaire, plusieurs classes ont subi des annulations de cycles de piscine (ou de la plupart des cours) (CP 2020 et CE1 2021) et certains élèves risquent de ne pas savoir nager en CE2. Il est déjà arrivé par le passé que des élèves de Caroline Aigle ne disposent d'aucun cycle de natation au cours de leur scolarité à Caroline Aigle, malgré la proximité. Aussi, nous souhaiterions qu'une attention particulière soit donnée à ces élèves et que ces "besoins particuliers" ne soient pas oubliés. Serait-il possible d'envisager une priorisation pour l'école municipale des sports (natation) du mercredi matin ? Alors que le nouveau programme de GS inclut l'apprentissage des bases de natation, la répartition des créneaux de cycles de natation sera probablement plus difficile. Qu'en est-il de l'aménagement de l'ancienne piscine municipale ?

2 / Est-il possible de nous communiquer **les derniers effectifs** connus par le service enfance pour l'école maternelle (par niveau) et pour l'école élémentaire (par niveau) du groupe scolaire Caroline Aigle ?

3 / D'après votre compte rendu, le groupe scolaire Caroline Aigle est **en limite du seuil d'ouverture** (303 pour un seuil d'ouverture à 303), et c'est le cas depuis plusieurs années. La problématique a été jusqu'ici contournée en jouant sur la carte scolaire, en refusant les dérogations, etc. pour revenir sous le seuil d'ouverture mais avec finalement des effectifs de classe très chargés. Le groupe scolaire a été initialement prévu pour 18 classes mais arrive à saturation : **quels aménagements dans quelles salles pourraient augmenter sa capacité** ? Serait-ce plutôt une salle dédiée au centre de loisirs, une BCD, des préfabriqués, ou autre ? Dans l'intérêt des enfants, quelle solution la moins "pire" choisiriez-vous pour **ouvrir une classe supplémentaire et retrouver un effectif propice aux apprentissages** ?

4 / Lors de la commission de dérogations du 4 mai 2021, les directrices des écoles ont utilisé comme argument pour refuser les dérogations, les instructions de l'IEN de Palaiseau d'appliquer la circulaire limitant à 24 les effectifs en GS, CP et CE1 dès la rentrée prochaine dans toutes les écoles. **A Caroline Aigle, sans enseignant supplémentaire, les projections de la directrice, à date, laisse présager des effectifs culminant à 34 élèves dans les autres niveaux. La carte scolaire ne peut pas être l'unique solution** : il faudra quoiqu'il en soit que **des moyens supplémentaires (matériels et humains) soient effectifs et pérennes** pour l'ensemble des écoles de Palaiseau pour la rentrée 2022, sachant qu'avec les nouvelles constructions, la population est encore vouée à grandir. Etant donné la difficulté annoncée, pourquoi ne pas commencer la concertation en juin comme prévu ?

5 / Nous voulions remercier à nouveau M. le Maire, Mme Graveleau et l'ensemble des personnels du Service Enfance-Education pour leur soutien auprès de la DSDEN 91 concernant les non-remplacements d'enseignants absents et la continuité pédagogique dans les écoles palaisiennes. De façon analogue, **vous est-il possible d'intervenir auprès de la DSDEN 91 pour qu'elle déploie des enseignants supplémentaires sur les écoles palaisiennes** dans la perspective de l'application de la circulaire limitant à 24 les effectifs en GS, CP et CE1 dès la rentrée prochaine ? En effet, les effectifs dépassant 30 élèves et/ou la non application de la circulaire entrainerait de fait une inégalité de chance pour les enfants palaisiens.